

[tendanceouest.com](https://www.tendanceouest.com)

Alençon. Pendant les vacances, les conducteurs de cars scolaires se forment à la sécurité routière

Lucie Peudevin

~3 minutes

A la demande des salariés et avec l'aide de la préfecture de l'Orne, une action de prévention a été organisée toute la journée du lundi 20 octobre sur le site de l'ENTPR NOMAD à Alençon. 42 chauffeurs de cars scolaires et 10 contrôleurs ont participé à cette action parmi la centaine menée dans le département en 2025. "L'objectif est de rappeler que la vie est importante, l'ensemble des risques que ce soit la somnolence, l'alcool, mais aussi de rappeler les possibilités de se préserver et de préserver ses proches", insiste Marc André, sous-préfet et directeur de cabinet du préfet de l'Orne.

"On simule l'endormissement avec des poids au poignet"

Un atelier était notamment consacré à la somnolence au volant. "On simule les effets de l'endormissement avec des paires de lunettes qui troublent la vision ou encore les poids au poignet pour sentir l'alourdissement du corps", présente Mehdi De Roeck, adjoint au bureau de la sécurité routière. Parmi les autres mises en situation, un "travail de réflexion avec le téléphone portable à la main", pour s'apercevoir que "quand nous faisons deux choses en même temps, nous sommes beaucoup moins efficaces", ajoute-t-il.



Le parcours somnolence rappelle les bonnes règles de la sécurité routière. - Lucie Peudevin

Une formation demandée par les salariés

Cette action de prévention vient en complément des formations obligatoires à suivre tous les cinq ans pour les chauffeurs. Pour plus de sécurité, les cars scolaires sont aussi équipés d'éthylotests antidémarrage. Malgré ces dispositifs, les salariés ont demandé au directeur de l'entreprise, Jean-Marie Vallet, plus de formations à cet égard. *"C'est une envie qui a été transmise au CSE de l'entreprise et qu'on a écoutée"*, explique ce dernier.

D'ailleurs, certains rappels ont été plus que nécessaires. Alice Rivière, conductrice de cars scolaires depuis six ans, a trouvé les ateliers et les présentations très bien menés. *"J'en ai discuté avec les autres qui ont eu la formation, et beaucoup m'ont dit qu'ils avaient beaucoup appris concernant la prise des médicaments : lesquels demandent l'autorisation d'un médecin et lesquels on peut prendre pour rouler"*, souligne-t-elle.

Les salariés ont aussi pu profiter d'une nouvelle exposition sur le risque routier, désormais mise à disposition par la préfecture pour n'importe quelle entreprise qui la demande.